



HAL
open science

Moderniser ou écologiser. A la recherche de la Septième Cité

Bruno Latour

► **To cite this version:**

Bruno Latour. Moderniser ou écologiser. A la recherche de la Septième Cité. *Écologie & politique : sciences, culture, société*, 1995, 13, pp.5 - 27. hal-01719379

HAL Id: hal-01719379

<https://sciencespo.hal.science/hal-01719379>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MODERNISER OU ÉCOLOGISER ? À LA RECHERCHE DE LA « SEPTIÈME » CITÉ

Bruno Latour •

La question se pose depuis une dizaine d'années de savoir si le mouvement écologique correspond à une nouvelle politique, à une branche de la politique ou à un secteur particulier de l'administration. La difficulté des partis écologistes à trouver leur place reflète cette incertitude. En voie d'intégration rapide dans les préoccupations de tout le monde, l'écologie pourrait subir le sort de l'hygiène au XIX^e siècle — mouvement avec lequel elle a d'ailleurs une grande ressemblance de contenu. La défense et protection de l'environnement s'intégrerait dans les mœurs, les règlements, les administrations et la police comme la vaccination préventive, les analyses de laboratoire sur la qualité des eaux, ou les carnets de santé. On ne jetterait pas plus de papier dans les bois que l'on ne cracherait par terre, mais, sans faire, avec ces nouvelles habitudes de politesse ou de civilité, toute une politique. Pas plus qu'il n'y a aujourd'hui de parti hygiéniste, il n'y aura bientôt de parti écologiste¹. Tous les partis,

Bruno Latour est philosophe et sociologue. Il enseigne au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de Paris et à l'université de San Diego.

* Une partie de cet article est fondée sur une étude financée par la Direction de l'eau du ministère de l'Environnement. Cet article a bénéficié grandement des discussions au sein du séminaire Environnement du Centre de sociologie de l'innovation. Je remercie Laurent Thévenot d'avoir accepté de le commenter ainsi que Rémi Barbier pour ces critiques et ses informations.

toutes les administrations, tous les citoyens, ajouteront à leurs préoccupations communes cette nouvelle couche de mœurs et de règlements. On pourrait probablement repérer cette banalisation et cette dépolitisation progressive de l'écologie, à la création d'un corps administratif spécialisé, comme ceux des Ponts et Chaussées ou des Eaux et Forêts, et qui serait d'autant plus fort qu'il se coulerait dans les habitudes anciennes de la bonne administration.²

La solution inverse consiste à faire prendre en charge par l'écologie toute la politique et toute l'économie, selon l'argument que tout se tient, que l'homme et la nature ne font qu'un et qu'il faut maintenant, grâce aux secours d'une pensée complexe, gérer un seul système de nature et de société afin d'éviter un cataclysme moral, économique et écologique. Cette globalisation par l'écologie, même si elle constitue le fond commun de nombreux articles militants et grand public, ne semble pourtant pas mordre sur le terrain.

Aussi convaincus que soient ses adeptes, cette plongée de toute la politique et de toute la société dans la nature, paraît invraisemblable. Elle paraît manquer de sens ou de vraisemblance politique, pour au moins deux raisons faciles à comprendre³. Premièrement, le Tout dans lequel la politique et la société humaine devraient prétendument se fondre est supérieur, par nature, à l'horizon des citoyens. Or ce tout n'est pas humain comme on le voit assez dans l'hypothèse Gaïa.⁴ Deuxièmement, les seuls qui soient à même de définir ces liens et de révéler l'architecture infiniment complexe de cette totalité, sont des spécialistes que leurs connaissances et leur largeur de vue font sortir du lot commun de l'humanité⁵. En tout cas, ces demi-dieux scientifiques n'appartiennent pas au menu peuple des conseils généraux, des

1. Pour comparer l'hygiénisme avec l'écologie, on pourra consulter les livres suivants : David S. Barnes, *The Making of a Social Disease. Tuberculosis in 19th Century France*, California University Press, Berkeley, (1994). William Coleman, *Death is a Social Disease. Public Health and Political Economy in Early Industrial France*, University of Madison Press, Madison Wisconsin, (1982). Richard J. Evans, *Death in Hamburg. Society and Politics in the Cholera Years 1830-1910*, Penguin Books, Harmondsworth, (1987). L'anthropocentrisme de l'hygiénisme du XIX^e siècle le distingue évidemment de l'écologie. Personne ne défendait les miasmes ou les microbes pour eux-mêmes...

2. Pierre Lascoumes, *Eco-pouvoir. Environnements et politiques*, La Découverte, Paris, (1994).

3. En dehors des nombreuses raisons propres à la France développées dans Alain Roger et François Guéry, (ouvrage dirigé par), *Maîtres et Protecteurs de la Nature*, Champ Vallon.

4. James Lovelock, *The Ages of Gaia. A Biography of our Living Earth*, Bentam Books, New York.

5. Claudette Lafaye et Laurent Thevenot (1993), « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34(4), p. 495-524.

conseils d'administrations et des associations de quartier. Accepter que l'écologie porte sur la totalité des liens, ce serait donc perdre deux fois l'humanité de vue, d'abord au profit d'une unité supérieure aux hommes, ensuite au profit d'une technocratie de cerveaux supérieurs aux pauvres humains.

Par conséquent, d'un côté, l'écologie se banalise sans pouvoir devenir la plate-forme d'un parti spécifique, de l'autre, elle s'enfle au point de prendre en charge tous les programmes de tous les partis, mais en laissant la plume à des hommes et des femmes qui n'appartiennent pas au monde politique et qui parlent d'une unité globale qui n'a plus la cité pour horizon.

La pratique, pourtant, ne vérifie ni l'une ni l'autre de ces hypothèses extrêmes⁶. Les actes militants demeurent à la fois beaucoup plus radicaux qu'on pourrait le croire si l'hypothèse de banalisation était juste — rien à voir, de ce point de vue, avec l'hygiène qui fut toujours l'œuvre de notables — et beaucoup plus partiels qu'ils ne le devraient si l'on acceptait l'hypothèse de globalisation. C'est toujours tel invertébré, tel bras de rivière, telle décharge, tel POS qui se trouve pris en charge, défendu, critiqué ou cassé.

En pratique donc, l'écologie politique reste beaucoup moins intégrable qu'elle ne le craint, mais beaucoup plus marginale qu'elle ne le souhaite. Pour penser ce paradoxe de la totalité future et de la marginalité présente, elle ne manque pas de formules qui lui permettent de se tirer d'affaire : «*think globally, act locally* », gestion intégrée, nouvelle alliance, etc. Il ne faudrait pas, d'après elle, la juger à la modestie de ses scores électoraux. Elle débute par des cas particuliers, mais va bientôt, va sûrement, va assurément les englober tous dans un mouvement général étendu à la Terre entière⁷. Selon elle, le courage de s'attaquer à de petites causes lui vient justement de la certitude de bientôt devoir prendre en charge toutes les grandes.

Si tel était le cas, on devrait assister à une montée peut-être hésitante, mais en tout cas irréversible, de l'écologie politique. Le scénario de la banalisation devrait sembler de moins en moins vraisemblable. Or, en

6. Bryan Wynne en Angleterre, Charis Cussins et Peter Taylor en Amérique, Camille Limoges et Alberto Cambrosio au Québec, Rémi Barbier en France, et quelques autres, ont commencé à accumuler des analyses détaillées sur le travail pratique des militants écologiques. Il serait intéressant d'en faire la comparaison de façon systématique.

7. Rémi Barbier, *Une cité de l'écologie*. EHESS, mémoire de DEA, (1992).

France du moins, ce n'est pas le cas. Les partis écologiques ont beau se multiplier, leur total ne dépasse toujours pas 5%, et paraît même régresser. Rien n'est irréversible en politique et, malgré la présence de trois candidats à l'élection présidentielle, l'écologie peut partir comme elle était venue et passer comme le café. Pour un parti qui doit prendre en charge jusqu'à la Terre-mère, il y a dans cette marginalisation durable plus qu'un problème. Il s'agit d'un défi qui oblige à repenser le fondement même de cet espoir à devenir global.

Je voudrais avancer l'hypothèse que la montée en puissance de l'écologie politique est gênée par la définition qu'elle se donne et de la politique et de l'écologie ! De ce fait, la sagesse pratique qu'elle accumule après des années de militantisme, l'écologie ne semble pas capable de l'exprimer par un principe de triage et de sélection qui soit politiquement efficace⁸. Comme le disait Jonas du peuple hébreu, « *elle ne sait pas distinguer sa gauche et sa droite.* » Faute de ce principe de sélection, elle ne mord pas sur l'électorat, elle ne parvient pas, à partir de tous les débats qu'elle révèle pourtant si efficacement et si courageusement, à mouliner de la vie politique durable et régulière.

La septième cité à jamais perdue

Ce principe de triage on peut le définir négativement en faisant appel au modèle des cités de Boltanski et Thévenot⁹. Le modèle des cités a l'inconvénient d'insister sur la justification au détriment des autres formes d'action et d'engagement qui pourraient, de façon subreptice, inventer des formes originales de vie politique, sans pour autant produire de philosophie propre. C'est la limite du modèle qu'il nous faut accepter afin de chercher si des formes nouvelles de justification se font jour ou non. En tout cas, les affaires mettant en cause la nature se prêtent admirablement à l'application

8. J'utilise l'expression vague d'écologie, faute de disposer justement de ce principe de sélection qui permettrait d'en distinguer pour de bon les nuances, fractions, sectes et sous-sectes. Pour deux classifications toutes deux militantes mais dans des sens opposés, voir d'une part Martin W. Lewis, *Green Delusions. An Environmentalist Critique of Radical Environmentalism*. Duke University Press, Durham, (1992) et, d'autre part, Carolyn Merchant, *Radical Ecology. The Search for a Livable World*, Routledge, London, (1992).

9. Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, (1991).

du travail de Boltanski et Thévenot puisque leur nouveauté même oblige à des montées en généralité, qui sont nombreuses et explicites ¹⁰.

Pour vérifier l'originalité des justifications écologiques, il suffit de voir si elles sont réductibles à l'une des six autres cités reconnues par le modèle et assises par l'histoire. Autrement dit, l'écologie est-elle soluble dans les six autres ? Existe-t-il ou non une septième cité ? A condition, bien sûr, qu'elle obéisse à l'axiomatique du modèle, c'est-à-dire qu'elle reconnaisse un principe supérieur compatible avec la notion de commune humanité. Les cités racistes, sadiennes, simiesques ne font pas partie de la réponse puisqu'elles ne comptent pas comme cités humaines ¹¹.

L'écologie est soluble dans les autres cités

A première vue, la cause est entendue. Il ne peut y avoir de cité de l'écologie puisque dans le modèle offert par Boltanski et Thévenot c'est de l'homme et de l'homme seul qu'il s'agit ¹². On doit donc pouvoir réduire sans trop de difficulté toutes les affaires étudiées à l'une des six autres cités, au prix peut-être de quelques compromis originaux.

Les travaux empiriques poursuivis au CSI, semblent, en première approximation, valider cette interprétation. En effet, la plus grande partie des affaires entendues — dans le cas du paysage, de l'eau et des déchets — se rapportent sans difficulté à la cité domestique. Il s'agit de défendre un terroir, un patrimoine, une tradition, un lignage, contre le caractère insensé, déterritorialisé, apatride, monstrueux, d'une entreprise économique ou technique. A partir de ces principes de justification, on peut dénoncer sans scrupule la cité industrielle et, chose nouvelle, la cité civique. C'est probablement pourquoi l'écologie politique a semblé originale, du moins au début. En effet, elle redonnait de la valeur à la cité domestique que deux cents ans d'esprit républicain et révolutionnaire avaient réduite justement à

10. Je m'inspire des tentatives analogues d'utilisation du même modèle, par Barbier (op. cit), Lafaye et Thévenot (op. cit) et Olivier Godard (1990), « Environnement, modes de coordination et systèmes de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel », *Revue économique*, vol. (2), p. 215-242.

11. Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, A.-M. Métaillié, Paris, (1990). Luc Boltanski, *La Souffrance à distance*, Anne-Marie Métaillié, Paris, (1993).

12. On retrouve la même impossibilité dans une perspective classique chez Luc Ferry. *Le Nouvel Ordre écologique (l'arbre, l'animal et l'homme)*, Grasset, Paris, (1992). voir Bruno Latour (1993), « Arrachement ou attachement ? » (Compte-rendu du livre de Luc Ferry *Le Nouvel Ordre biologique, l'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset, Paris, 1992), *Ecologie politique*, vol. 5, p. 15-26.

la seule « domesticité », à la seule demeure. Grâce à l'écologie, le monde domestique redevient en partie la chose publique qu'il était avant la république.

L'alliance curieuse entre conservateurs, conservateurs du patrimoine et conservateurs de la nature s'explique alors aisément. Contre la cité civique ou industrielle, une autre justification reprenait de la fraîcheur après des centaines d'années de dénonciations impitoyables. En attaquant une ligne de TGV, un jardin, un nid d'oiseau rare, une vallée épargnée par la banlieue, on pouvait enfin être à la fois réactionnaire et moderne. Bref, l'originalité de l'écologie n'était qu'une apparence provisoire, le temps de réhabiliter en partie la cité privée. La nature, on le conçoit aisément, devient aussi « domestique » dans la vallée de Chevreuse que chez les Achuars¹³. L'état de grandeur est donné par l'ancienneté, par la durée, par la familiarité. L'état de petitesse par le déracinement des arbres comme des gens¹⁴.

D'autres affaires se rangent sans difficulté dans la cité industrielle¹⁵. C'est le cas notamment de toutes les luttes contre les gaspillages, les nuisances, les cycles de production que l'on avait oublié de boucler.¹⁶ Là encore, l'originalité de l'écologie disparaît rapidement au profit d'un appareillage et d'une réglementation qui mettent fin aux gaspillages, réduisent les nuisances et bouclent les cycles par des rétroactions enfin efficaces parce qu'elles utilisent les autorégulations d'autres agents naturels.

13. Philippe Descola, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuars*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, (1986) et tout le travail, effectué depuis par cet auteur, sur l'appropriation du monde social, voir en particulier son article sur la non-domestication du pécaré dans Bruno Latour et Pierre Lemonnier, (ouvrage dirigé par), *De la préhistoire aux missiles balistiques - l'intelligence sociale des techniques*, La Découverte, Paris, (1994).

14. Rappelons que le modèle des cités permet de classer les êtres des plus misérables aux plus grands selon un principe à chaque fois différent et en recourant à des épreuves qui varient selon le principe de justification.

15. Rémi Barbier et Philippe Larédo, *Il y a du neuf dans les poubelles. Caractérisation de onze opérations innovantes de gestion des ordures ménagères*, rapport pour l'ADEME, 1994 Bruno Latour et Jean-Pierre Le Bourhis, *Comment faire de la bonne politique avec de la bonne eau ? Rapport sur la mise en place de la nouvelle loi sur l'eau pour le compte de la Direction de l'eau, Centre de sociologie de l'innovation*, miméo, Paris, (1995) (toutes les citations sur l'eau dans cet article sont empruntées à cette étude).

16. Réflexion typique d'un responsable de DDA parlant du traitement de la rivière Gardon : « On a massacré complètement la rivière avec des chenaux de crue, dégaagée avec la bénédiction des services de l'Etat, massacre complet qui ne sert à rien en cas de crue, qui déstabilise la rivière, au point de construire des seuils pour contrebalancer, en faisant disparaître en partie la nappe c'est le système Shaddock. ». A ce gaspillage scandaleux on n'oppose pas la rivière pour elle-même, mais la rivière comme agent industriel parmi d'autres, du moins au début quand les entreprises ne sont pas formées. On est bien là dans une logique industrielle qui se sert de la rivière afin de soulager en partie les efforts d'autres agents.

Après quelques cris d'horreur devant les bilans à établir, les coûts à assumer et les équipements à installer, l'écologie c'est *business as usual* pour la cité industrielle. Les déchets domestiques deviennent des matières premières gérées comme les autres par une simple extension de la production. Les droits à polluer s'échangent sur un marché qui cesse bien vite de paraître exotique. On surveille dorénavant la santé des rivières comme celle des ouvriers. Ce n'est pas la peine de faire de l'écologie toute une affaire, il suffit de faire, grâce à elle, de nouvelles et bonnes affaires. Il y avait du gaspillage. On y a mis fin. Il suffit maintenant de contrôler, surveiller, gérer. Point. *Exit* les barbus et chevelus maintenant inutiles.

Plus difficile est la réduction des quelques affaires restantes à la cité civique. En effet, l'écologie dans sa prétention à la totalité, rencontre dans le bien commun défini par la volonté générale un concurrent d'autant plus redoutable qu'il a pour lui la quasi-totalité des institutions politiques de la république. Là encore, les écologistes ne parviennent pas à asseoir longtemps leurs justifications et ne peuvent prétendre représenter plus qu'un lobby parmi d'autres. Si quelqu'un peut parler au nom du bien commun, c'est le maire qui signe le POS et non pas l'association qui défend, pour des raisons particulières et mesquines, tel ou tel bout de jardin¹⁷; c'est le préfet qui interdit la mise en route d'une usine polluante et non l'industriel qui, au nom de l'efficacité, fait un chantage à l'emploi ; c'est l'Agence de l'eau qui défend la ressource pour tout le monde et non pas le syndicat de pêche qui ne suit que ses goujons. Réhabiliter la tradition domestique ou étendre l'efficacité aux cycles naturels est une chose ; concurrencer directement la volonté générale sur un terrain si proche semble autrement délicat¹⁸.

Le compromis nouveau qui permet à la cité politique, sans se modifier durablement, d'absorber la plupart des affaires écologiques consiste à étendre aux générations futures de citoyens l'électorat censé participer à

17. Barbier (1992), op. cit.

18. On voit bien l'opposition dans ces deux réflexions, la première par un militant écologiste bon teint, et le second par un élu instituteur communiste : « *Les élus défendent leurs électeurs, nous on défend une population dans son environnement, dans sa globalité, tous les autres défendent des intérêts particuliers, chacun défend sa chapelle, même le pêcheur défend son poisson, nous nous sommes les seuls désintéressés.* »; ce à quoi l'autre répond : « *Quand on fait des équipements, on a forcément des ennemis, c'est ça l'homme d'Etat, c'est ça faire de la politique, je ne suis pas un ennemi des écologistes, mais il y a un intérêt collectif qui doit primer sur les intérêts individuels.* »

l'expression de la volonté générale¹⁹. Les générations futures sont muettes certes, mais pas plus que les mineurs déjà nés, les ancêtres déjà morts, les abstentionnistes qui votent avec leurs pieds, les incapables du sort desquels on sait bien se préoccuper.

Au prix d'un léger élargissement du nombre des mandants, la cité civique peut absorber la plupart des affaires pendantes. Au prix d'un compromis délicat avec la cité domestique elle pourrait même reconstituer cette communauté des morts, des vivants et des descendants qui lui permettrait d'être à la fois de droite et de gauche, c'est-à-dire de ratisser large... en diluant le vote écologique.

Selon les réductions qui précèdent, il n'y aurait donc pas de cité écologique puisque les affaires qu'elle monte en épingle sont toutes solubles dans le domestique, l'industriel et le civique, la cité de l'inspiration permettant de localiser ceux qui se prennent pour la Terre et qui parlent en son nom par une sorte de science infuse ; la cité marchande, quant à elle, récupère sans complexe les innombrables « produits verts », « labels verts » et autres biens « naturels »²⁰. Avec cette hypothèse, on expliquerait la vogue forcément passagère de l'écologie.

Bien que ces justifications se réduisent au répertoire classique, elles portent malgré tout sur des « objets », des « mondes nouveaux » — au sens de ces mots chez Boltanski et Thévenot. En voyant survenir dans les débats les cours d'eau, les paysages, les bruits, les poubelles, la couche d'ozone et les enfants à naître, la société civile a mis quelque temps à y reconnaître ses

19. C'est la solution explorée par Godard (1990) op. cit. Voir aussi le classique E. Weiss-Brown, *In Fairness to Future Generations*, Transnational Publishers, New York, (1989). Témoin cette montée en généralité du maire d'une minuscule commune de la Côte-d'Or qui s'adresse à une réunion locale sur l'eau et se tourne vers un moine de Cîteaux pour le prendre à témoin : « *Croissez et multipliez et dominez la Terre, c'est pas le père Frédéric qui va dire le contraire, il faut que nos petits enfants aient de l'eau pure.* » Le thème théologique de la Création est interprété de manière d'ailleurs contradictoire puisque Dieu donne à l'homme un pouvoir de maîtrise qu'il se refuse à lui-même, puisqu'« Il » a donné la liberté à sa créature. Il suffit de traiter la nature comme le Créateur nous a traités, pour renverser complètement le prétendu lien entre christianisme et domination...

20. Témoin cette réflexion d'un des rares élus écologistes, qui mélange hardiment le souci de la nature avec le souci civique de la Région et celui de l'économie marchande : « *L'amont du Limousin veut l'eau de rivière et un milieu le plus naturels possible, pas pour lui-même mais pour le développement économique, l'environnement préservé c'est notre carte, on ne va pas rattraper trente ans d'industrie lourde, on ne doit pas opposer écologie et économie, on n'est pas encore pollué, on a 700 000 habitants, on peut jouer la qualité de vie.*».

anciennes préoccupations²¹. Elle a donc cru, pendant quelques années, à l'originalité de ce nouveau mouvement social, avant de s'apercevoir que, au fond, il n'offrait aucune réelle menace. Nous restons entre humains malgré la prise en compte de la nature... Par conséquent, au fur et à mesure que les anciennes cités reprennent de l'importance, l'originalité de l'écologie s'efface peu à peu et sa faveur électorale s'amenuise à chaque élection.

Une autre raison rendrait inévitable l'échec des partis écologiques français. En dehors de la cité civique, un parti n'a aucune chance de se situer dans le cadre classique de la scénographie gauche-droite. Or essayer de définir une super-volonté générale, c'est à la fois accepter le cadre classique de la vie politique, mais courir à l'échec si l'on ne peut opposer aux porte-parole et aux mandants habituels que des choses muettes — oiseaux, plantes, écosystèmes, bassins versants et biotopes — ou des spécialistes — savants, fanatiques, experts, militants — parlant en leur nom mais de leur propre autorité. Sans porte-parole, les choses de la nature manquent de voix ou ne sont plus représentées que par un savoir incommensurable à la vie publique²². En devenant un parti, l'écologie politique courait au casse-pipe. Mais en refusant la vie de parti, elle aurait couru le risque de devenir soit une branche des mouvements associatifs domestiques, voire réactionnaire, soit un secteur particulier de la production industrielle ou marchande.

Faut-il abandonner la commune humanité ?

Pour échapper à cet horrible sort il n'y a, semble-t-il, qu'une solution : sortir du modèle des cités en abandonnant son axiome principal, celui de la commune humanité. Il ne s'agit plus de l'homme, même étendu aux générations futures, mais de la nature, ensemble supérieur commun qui

21. Combien de temps faut-il pour reconnaître derrière cette phrase l'anthropocentrisme le plus intéressé ? : « *Le Gardon c'est un cordon ombilical, on y est tous très attaché, au bout on n'a pas le droit de polluer et on n'a pas le droit de capter, pour ne pas priver les autres d'une matière dont ils ont besoin, il faut qu'on arrive à se partager* »; et derrière celle-ci qui laisse pourtant la bride sur le cou à la rivière mais pompe Bruxelles en même temps : « *Sur le Bas Doubs les agriculteurs voulaient qu'on bride la rivière avec des enrochements, on a bloqué cette politique, on veut créer un espace de liberté pour la rivière, là où il y a des agriculteurs qui changent leur cultures pour qu'il y ait des aides au titre de l'ex article 19 de la CEE sur les mesures agro-environnementales.* ».

22. Le savoir scientifique demeure, sauf exception rarissime, une boîte noire dans les mouvements écologiques où la sociologie des sciences ne sert à peu près jamais de référence pour ouvrir les controverses entre experts. Voir Bruno Latour, Cécile Schwartz et Florian Charvolin (1991), « Crises des environnements : défis aux sciences humaines », *Futur antérieur*, vol. (6), p. 28-56.

inclurait l'homme parmi d'autres partis prenants à d'autres écosystèmes. On a vu plus haut l'incohérence politique de cette solution. Comment mouliner de la vie politique avec un ensemble total, la nature, qui n'est connu que par la science des systèmes complexes ? Au mieux, on parviendrait à une sorte de super-saint-simonisme, gouvernement des experts, des ingénieurs et des savants qui abolirait la différence de la cité civique et de la cité industrielle par une gestion réglée des cycles naturels; au pire, à un organicisme qui abolirait la différence entre la cité domestique et toutes les autres, et qui serait prêt à sacrifier les petits humains pour le maintien du seul objet vraiment grand : la Terre-mère. Périssent l'humanité, pourvu que les éléphants, les lions, les escargots, les fougères et les forêts tropicales humides retrouvent leur « équilibre » d'antan, c'est-à-dire la féroce sélection naturelle, toujours en déséquilibre²³.

Difficile, on le conçoit, de se présenter devant ses électeurs avec un programme qui envisage la possibilité de les faire disparaître au profit d'un congrès des animaux qui ne vote même pas et ne paie pas de taxe d'habitation ! Quant à sortir du cadre des élections, on le pourrait sans doute, mais au nom d'un fondamentalisme qui échapperait sans retour à la démocratie. Et au profit de qui ? De leaders inspirés directement par la nature ? De savants-fous experts en complexité ? Devant cette alternative, la réaction du citoyen de base est compréhensible : « J'aime mieux périr plus tard en démocratie que sacrifier tout de suite ma vie et celle de mes descendants à la défense d'une nature muette représentée par de tels gens... » On voit la difficulté de découvrir la septième cité, qui ressemble maintenant à ces villes perdues dans la jungle que les « aventuriers de l'arche perdue » espéraient retrouver.

Ou bien l'on accepte le principe de commune humanité, et alors il n'y a plus aucune originalité dans l'écologie politique qui se réduit, avec plus ou moins de difficulté, aux trois (ou aux six) autres cités. Ou bien l'on sauve l'originalité de l'écologie politique qui est de s'intéresser aux non-humains comme aux humains, mais on sort du cadre de la plus élémentaire morale et de la plus saine des démocraties.

Devant de telles difficultés intellectuelles, on conçoit que les partis

23. Pour une critique détaillée de l'idée d'équilibre naturel voir Daniel B. Botkin, *Discordant Harmonies. A New Ecology for the 20 th Century*, Oxford University Press, Oxford, (1990), pour son histoire, voir Jean-Marc Drouin, *Réinventer la nature. L'écologie et son histoire*, Desclée de Brouwer, Paris, (1991).

écologiques aient quelque peine pour expliquer à eux-mêmes, à leurs adhérents et à leurs électeurs, le sens de leur combat.

Et si l'écologie ne s'occupait pas de la nature ?

Peut-être avons-nous fait fausse route. Peut-être avons-nous mal compris le modèle des cités qui nous a guidé jusqu'ici ? Peut-être avons-nous suivi trop servilement ce que l'écologie politique disait d'elle-même, sans assez considérer sa pratique qui, heureusement, diffère grandement de ses explications. Il semble en effet que l'originalité de l'écologie politique soit beaucoup plus subtile que nous ne l'imaginions jusqu'ici.

Reprenons les arguments en mesurant la distance qui sépare la pratique de sa représentation selon deux listes consécutives, la première qui reprend ce que l'écologie croit devoir faire sans y parvenir vraiment, la seconde qui découvre tous les avantages qu'il y aurait à ne pas suivre l'idéal qu'elle affiche avec tant d'obstination.

Ce que l'écologie croit devoir faire sans y parvenir

L'écologie politique prétend parler de la nature, mais elle parle d'imbroglios innombrables qui supposent toujours la participation des humains.

Elle prétend protéger la nature et la mettre à l'abri de l'homme, mais dans tous les cas empiriques que nous avons lus ou étudiés, cela revient à inclure davantage les humains qui interviennent encore plus souvent, de façon encore plus fine, encore plus intime et avec un appareillage scientifique encore plus envahissant²⁴.

Elle prétend défendre la nature pour elle-même — et non pour un succédané d'égoïsme humain —, mais, à chaque fois, la mission qu'elle s'est donnée, ce sont des hommes qui la mènent à bien et c'est pour le bien-être, le plaisir ou la bonne conscience d'un petit nombre d'humains soigneusement sélectionnés qu'on parvient à la justifier, généralement des Américains mâles, riches, éduqués et blancs.

24. Alston Chase, *Playing God in Yellowstone. The Destruction of America's First National Park*, Harcourt Brace, New York, (1987). David Western et Pearl, (ouvrage dirigé par), *Conservation for the 21st Century*, Oxford University Press, Oxford, (1989) David Western, (ouvrage dirigé par), *Natural Connections*, Island Press, Washington DC, (1994).

Elle prétend penser par systèmes connus par les lois de la science, mais à chaque fois qu'elle se propose de tout inclure dans une cause supérieure, elle se trouve entraînée dans une controverse scientifique dans laquelle les experts sont incapables de se mettre d'accord²⁵.

Elle prétend prendre ses modèles scientifiques dans des hiérarchies réglées par des boucles cybernétiques ordonnées, mais elle met toujours en évidence des assemblages surprenants, hétérachiques, dont les temps de réaction et les échelles prennent toujours à contre-pied ceux qui croient parler de la fragilité ou de la solidité, de la taille ou de la petitesse de la nature.

Elle prétend parler du Tout, mais elle ne réussit à ébranler l'opinion et à modifier le rapport des forces, qu'en s'attachant à des lieux, des biotopes, des situations, des événements particuliers ; deux baleines prisonnières des glaces, cent éléphants à Amboseli, trente platanes sur la place du Tertre.

Elle prétend monter en puissance et incarner la vie politique de l'avenir, mais elle est réduite partout à la portion congrue des sièges éjectables et des strapontins électoraux. Même dans les pays où elle est un peu plus puissante, elle n'apporte qu'une force d'appoint.

De ce constat sévère on pourrait se désespérer. Mais on peut aussi saisir tout l'avantage qu'il y aurait pour l'écologie politique à décevoir ses propres illusions. Ce ne sont justement que des illusions. Sa pratique vaut infiniment plus que son utopie de super-cité naturelle, gérée par des savants pour le bénéfice exclusif d'une Terre-mère qui pourrait à tout moment devenir marâtre.

Reprenons la liste de ses déceptions, en considérant maintenant les défauts de la pratique comme autant d'avantages décisifs. Le message crypté qui permet de retrouver la cité perdue s'éclaire aussitôt d'un sens nouveau, comme les trois parchemins superposés que Tintin porte à la lumière du soleil dans *le Trésor de Rackham le Rouge*.

Ce que l'écologie fait heureusement fort bien

L'écologie politique ne parle pas de la nature et n'a jamais cherché à en parler. Elle porte sur des associations d'êtres aux formes compliquées : règlements, appareils, consommateurs, institutions, mœurs, veaux, vaches,

25. Philippe Roqueplo, *Climats sous surveillance. Limites et conditions de l'expertise scientifique*, Economica, Paris, (1993).

cochons, couvées qu'il est tout à fait superflu d'inclure dans une nature inhumaine et anhistorique. La nature n'est pas en question dans l'écologie qui en dissout au contraire les contours et en redistribue les agents, ressemblant ainsi bien davantage qu'elle ne le croit à l'anthropologie prémoderne²⁶.

L'écologie politique ne cherche pas à protéger la nature et n'a jamais cherché à le faire. Elle veut au contraire prendre en charge, de façon encore plus complète, encore plus mêlée, une diversité encore plus grande d'entités et de destins. Au modernisme de la domination du monde, elle ajoute un modernisme au carré²⁷.

L'écologie politique n'a jamais prétendu servir la nature pour son propre bien, car elle est absolument incapable de définir le bien commun d'une Nature déshumanisée. Elle fait beaucoup mieux que défendre la nature (soit pour elle même, soit pour le bien des futurs humains). Elle suspend nos certitudes concernant le souverain bien des humains et des non-humains, des fins et des moyens.

L'écologie politique ne sait pas ce qu'est un système écologico-politique et ne procède pas grâce à une science complexe dont le modèle et les moyens échapperaient d'ailleurs tout à fait à la pauvre humanité pensante et cherchante. C'est sa grande vertu. Elle ne sait pas ce qui fait ou non système. Elle ignore ce qui est lié ensemble ou non. Les controverses scientifiques où elle s'enferme, voilà justement ce qui la démarque de tous les autres mouvements scientifico-politiques du passé. Elle est la seule à pouvoir bénéficier d'une autre politique de la science.

Ni la cybernétique ni la hiérarchie ne permettent de comprendre les agents déséquilibrés, chaotiques, darwiniens, tantôt locaux, tantôt globaux, parfois rapides, parfois lents qu'elle met à jour par une multitude de dispositifs expérimentaux originaux dont l'ensemble mêlé ne forme justement pas une science certaine.

L'écologie politique est incapable d'intégrer dans un programme total et hiérarchisé l'ensemble de ses actions ponctuelles et particulières, et elle n'a jamais cherché à le faire. Cette ignorance sur la totalité est justement ce qui la sauve puisqu'elle ne peut jamais ordonner dans une hiérarchie unique les

26. Voir Descola *op. cit.*, et pour une analyse récente Marylin Strahem « The New Modernities », *Miméo* (1995).

27. Position particulièrement claire dans le livre de Lewis (1992) *op. cit.*

petits humains et les grandes couches d'ozone, ou les petits éléphants et les moyennes autruches. Le plus petit peut devenir le plus grand. « *Elevez-vous et vous serez abaissés.* » « *La pierre qu'on avait rejetée est devenue la pierre d'angle.* »

L'écologie politique est heureusement demeurée marginale jusqu'ici, car elle n'a encore saisi ni sa politique, ni son écologie. Elle croit parler de la nature, du système, d'une totalité hiérarchisée, d'un monde sans l'homme, d'une science assurée, et c'est justement ces propos trop ordonnés qui la marginalisent, alors que les propos décousus de sa pratique lui permettraient peut-être d'accéder enfin à la maturité politique si elle parvenait à en saisir le sens.

On voit la solution nouvelle vers laquelle on pourrait maintenant se tourner. Si nous laissons de côté les explications trop claires que l'écologie donne d'elle-même, pour nous attacher seulement à sa pratique embrouillée, voici qu'elle se met à dessiner un tout autre mouvement, un tout autre destin: l'écologie politique ne parle aucunement de la Nature, elle ne connaît pas le Système, elle s'enfoncé dans les controverses, elle plonge dans les imbroglios socio-techniques, elle prend en charge de plus en plus d'entités aux destins de plus en plus divers, elle en sait de moins en moins avec certitude...

Ce qu'il y a de commun dans l'expression commune humanité

Avant de crier au paradoxe, il convient d'essayer cette nouvelle voie. Les messages, même décryptés, peuvent avoir un double sens. (On se rappelle la déconvenue de Haddock dans l'ouvrage cité plus haut et l'ambiguïté de la notation « sous la croix de l'aigle ».) Or, si l'on revient au modèle des cités, on s'aperçoit qu'au prix d'une réinterprétation capitale mais minuscule de l'axiome central, la septième cité, qui avait si longtemps échappé aux regards, émerge d'un seul coup tel le château de Merlin.

Qu'est-ce en effet que la « commune » humanité ? Boltanski et Thévenot se sont contentés de la lecture usuelle offerte par les commentateurs canoniques qu'ils avaient choisi de considérer. Ils ont pris l'humain détaché que leur offrait la tradition humaniste, l'humain dont le risque suprême serait d'être confondu avec la nature a-humaine. Mais le non-humain n'est

pas l'inhumain. Si l'écologie a pour but la nature et non l'homme, il va de soi qu'il ne saurait y avoir une cité de l'écologie. Mais si l'écologie a pour but d'ouvrir la question de l'homme, il va de soi, au contraire, qu'il existe une septième cité²⁸. Le sens de l'adjectif « commune » dans l'expression « commune humanité » change totalement si les non-humains ne sont pas « la nature »²⁹.

Que serait un homme sans éléphant, sans plante, sans lion, sans céréale, sans océan, sans ozone et sans plancton, un homme seul, beaucoup plus seul encore que Robinson sur son île ? Moins qu'un homme. Certainement pas un homme. La cité de l'écologie ne dit pas du tout qu'il faut passer de l'humain à la nature ; et c'est pourquoi on a mis si longtemps à la trouver, car cette exigence paraissait trop absurde. La cité de l'écologie dit simplement que nous ne savons pas ce qui fait la commune humanité de l'homme et que peut-être, oui, sans les éléphants d'Amboseli, sans l'eau divaguante de la Drôme, sans les ours des Pyrénées, sans les palombes du Lot, sans la nappe phréatique de Beauce, il ne serait pas humain.

Pourquoi ne le savons-nous pas ? Mais à cause de l'incertitude sur le rapport des moyens et des fins. Pour définir l'écologie, il suffit de revenir à la définition que donne Kant de la morale humaine, définition tellement connue que l'on a oublié de voir qu'elle s'appliquait magnifiquement aux non-humains. Reprenons cette définition :

« Dans la création tout entière, tout ce qu'on veut et ce sur quoi on a quelque pouvoir peut être employé simplement comme moyen; l'homme seulement et avec lui toute créature raisonnable, est fin en soi. C'est qu'il est le sujet de la loi morale, qui est sainte en vertu de l'autonomie de sa liberté. Pour cette raison, toute volonté, même la volonté propre à chaque

28. On pourrait évidemment ouvrir la question du côté de la charité comme l'a fait Luc Boltanski. *L'amour et la justice comme compétences*, A.-M. Métaillé, Paris, (1990) mais cette ouverture nous éloigne de la politique et plus encore des non-humains. Seule l'incertitude sur la grandeur ressemble à la situation d'agapè, ce qui permet d'expliquer les mouvements qui lient écologie et théologie selon le modèle de François d'Assise. Malgré cette incertitude, la septième cité appartient au modèle de la justification.

29. « La nature » en effet n'est que la catégorie non -codée qui s'oppose à la culture chez les modernes, de même que l'homme était, avant le féminisme, la catégorie noncodée qui s'opposait à femme. Or l'anthropologie des sciences, en codant la catégorie d'objet naturel, ne retrouve jamais l'ancienne dichotomie nature/culture. Le lien avec le féminisme est ici évidemment étroit. Voir Donna Haraway, «The Promises of Monsters : A Regenerative Politics for Inappropriate/d Others », in C. N. Lawrence Grossberg, Paula A. Treichler (ouvrage dirigé par), *Cultural Studies*, Routledge, New York, London, (1992), p. 295-337.

personne, dirigée sur la personne elle-même, est astreinte à la condition de l'accord avec l'autonomie de l'être raisonnable, c'est-à-dire à ne le soumettre à aucun but qui ne serait pas possible d'après une loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même qui subit l'action, par conséquent à ne jamais employer le sujet simplement comme moyen, mais conjointement avec elle-même comme fin. »³⁰

Le style est abominable, mais la pensée claire. Dans cette définition de la morale, seule la première phrase est à modifier qui suppose une création faite de simples moyens offerts comme un tas de sable à l'ingénuité du petit d'homme. Généralisons à tous les êtres de la création l'aspiration aux règnes des fins. Que trouvons-nous ? Une définition précise des liens pratiques établis par les écologistes avec ceux qu'ils défendent : rivières, animaux, biotopes, forêts, parcs et insectes. Ils ne disent nullement qu'il ne faut pas les utiliser, les commander, les servir, les dominer, les agencer, les répartir ou les étudier, mais qu'il faut, comme pour les humains, ne jamais les considérer comme de simples moyens mais toujours aussi comme des fins. Ce qui ne colle pas dans la définition de Kant, c'est cette idée proprement incroyable qu'il existerait de simples moyens et que le principe d'autonomie, de liberté, serait réservé à l'homme isolé, c'est à dire à l'inhumain même. Ce qui ne colle pas dans les théories de l'écologie, c'est cette croyance invraisemblable dans l'existence d'une nature extérieure à l'homme et que celui-ci menacerait par sa domination et son irrespect³¹. Tout s'éclaire si l'on applique aux éléphants, aux biotopes, aux rivières, cette admirable phrase : « *ne les soumettre à aucun but qui ne serait pas possible d'après une loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même [disons, de l'acteur même] qui subit l'action, par conséquent à ne jamais employer le sujet [l'acteur] simplement comme moyen, mais conjointement avec elle-même comme fin* ». C'est cette conjonction

30. Kant, *Critique de la raison pratique*, p 90 (souligné dans l'original). Luc Ferry souhaitait revenir à Kant, et il avait bien raison, mais il s'est trompé de critique, ayant choisi de revenir à l'esthétisme de la troisième au lieu de la morale de la deuxième.

31. Depuis le livre classique de Christopher D. Stone, *Should Trees Have Standing ? Towards Legal Rights for Natural Objects*. William Kaufmann, Los Altos California, (1972), les juristes ont été beaucoup plus loin que les philosophes politiques dans l'invention de droits partiels faisant des simples moyens des fins partielles, voir par exemple Marie-Angèle Hermitte (1993), « L'animal à l'épreuve du droit des brevets », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 1(1), p. 47-55.

d'acteurs qui ne peuvent jamais se prendre les uns les autres pour de simples moyens, qui explique la généreuse incertitude où nous plonge la septième cité. Il n'y a pas de moyens, il n'y a pas moyen. Il n'y a que des fins, autrement dit, il n'y a que des médiateurs.

Descendons des hauteurs de la philosophie morale pour écouter ce que disent les acteurs engagés dans la défense par exemple d'une rivière. *« Avant l'eau allait de soi, dit un élu, elle faisait partie des meubles, elle faisait partie de l'environnement. »* Cette phrase, paradoxale, signale bien le statut de l'eau qui, à rebours des mythes écologiques, passe de l'extérieur à l'intérieur du monde social. Elle était un simple moyen, elle faisait partie des meubles, et voici qu'elle devient l'objet des préoccupations politiques. Pour entrer dans l'écologie, il faut qu'elle sorte de l'environnement... Mais le paradoxe s'explique si l'on écoute les écologistes : *« Nous, on défend la satisfaction de la rivière, la rivière hors de tout contexte humain, la rivière-rivière »*, dit ce militant, semblant justifier les fureurs des moralistes et suivre à la lettre les mythologies de son mouvement social. Mais il se reprend et ajoute aussitôt : *« quand je dis la rivière hors de son contexte humain, je veux dire de l'humain agressif traitant la rivière uniquement comme utile. »* Et voilà qu'il applique à la lettre le slogan de Kant. Il ne défend pas la rivière pour elle-même, mais il ne veut pas qu'elle soit traitée uniquement comme un simple moyen³².

En adoptant cette perspective, on comprend que les phrases ambiguës qui semblaient ressortir de la cité industrielle parce qu'elle ne prenait pas la nature en compte seulement pour elle-même, mais aussi pour le bien des humains, appliquent également la loi kantienne.

« Il faut être très humble avec une rivière, explique cet ingénieur d'une Agence de l'eau, vous payez des travaux, vous en prenez pour trente ans. Dans les travaux productivistes, il fallait se débarrasser de la flotte, rectifier, curer, calibrer, c'était ça le mot d'ordre, on ne savait pas que les rivières se vengent par l'érosion régressive qu'on a corrigé par de seuils pseudo-naturels. Ça n'évolue pas vite, il y a des DDA encore où une rivière après remembrement, cela s'appelle fossé d'assainissement sur la carte !

32. Les rivières offrent un très beau sujet de conflit entre cité civique et cité verte, parce que les grandes villes se situant le plus souvent en aval, la volonté générale se trouve rapidement d'accord pour sous-représenter l'amont rural et dépeuplé.

Heureusement qu'il y a la pression forte des pêcheurs et des défenseurs de la nature. Il y a une claire différence de génération, ils parlent tous de milieu naturel ; dans le même couloir vous pouvez avoir un gars qui fait du tout droit et qui remembre à tour de bras, pendant que l'autre reméandre et refait des chevelus ! »³³

Une telle analyse ne recoupe ni la notion de nature livrée à elle-même en sacrifiant les intérêts humains ni celle d'un humain libre dominant la nature au profit de sa seule liberté. La rivière canalisée est mauvaise, misérable au sein de la septième cité, non parce que l'aménagement inutile va coûter cher pour trente ans, mais parce que l'on a traité le cours d'eau comme un simple moyen, au lieu de le prendre aussi comme une fin. En conspirant avec une « loi pouvant tirer son origine de la volonté du sujet même qui subit l'action », selon l'expression de Kant, on reméandre les rivières, on leur laisse leurs chevelus, on leur abandonne leurs zones inondables, on suspend le drainage des tourbières³⁴. Bref, on laisse les médiateurs déployer en partie la finalité qui est en eux³⁵.

Une cité de la prudence ?

Cette suspension de la certitude concernant les fins et les moyens, définit une autre échelle dans la cité de l'écologie qui, cette fois-ci, ne saurait se réduire aux autres formes de grandeur. Qu'est-ce que l'état de petit dans la nouvelle cité ?

Savoir qu'une chose a ou, au contraire, n'a pas de lien avec une autre, et le savoir absolument, irréversiblement, comme seul un expert sait quelque chose. A l'inverse, quel est l'état de grandeur ? C'est laisser ouverte la

33. Ces chevelus-là sont sans rapport direct avec les écologistes et les baba cools ! Ils désignent le beau réseau que font en amont des rivières les ruisseaux non canalisés...

34. Sous l'expression de la rivière qui se venge, nul anthropomorphisme, mais simplement la révélation, parfois douloureuse, d'un être à part entière, qui possède sa liberté et ses fins. Etonnante phrase d'un spécialiste de l'eau, formé dès sa jeunesse à la culture de l'eau-tuyau et qui avoue : « On n'imaginait pas que ce qu'on faisait ponctuellement avait des répercussions, personne ne croyait qu'on pouvait assécher la rivière, personne ne croyait qu'on pouvait prélever des graviers ici et déchausser le pont de Crest à vingt kilomètres de là, il faut arriver à des situations extrêmes pour le comprendre. »

35. Il faut évidemment revenir sur la différence entre nécessité et liberté et donner aux sciences un rôle à la fois beaucoup plus important et beaucoup plus anthropologique, voir Bruno Latour, « Les objets ont-ils une histoire ? Rencontre de Pasteur et de Whitehead dans un bain d'acide lactique », in I. Stengers (ouvrage dirigé par), *L'effet Whitehead*, Vrin, Paris, p. 197-217, (1994).

question de la solidarité entre les fins et les moyens. Tout se tient ? Non, pas forcément. On ne sait pas ce qui se tient, ce qui se trame. On tâtonne. On expérimente. On essaie. Nul ne sait ce que peut un environnement³⁶.

La superficialité de l'écologie profonde

L'un des nombreux avantages de cette définition de la grandeur c'est qu'elle lève un obstacle qui avait ralenti tout le monde dans la marche vers la cité perdue. En effet, malgré ses prétentions, l'écologie fondamentaliste, la *Deep ecology* occupe l'état de petit dans la septième cité. Plus une écologie est sûre que tout se tient et ne voit dans l'humain qu'un simple moyen pour la réalisation de Gaïa, l'ultime fin, et plus elle est petite. Plus elle est stridente, militante, assurée, plus elle est misérable -tout en pouvant aspirer à la grandeur dans une autre cité, industrielle, raciste, eugénique, sadienne, etc. L'état de grandeur propre à cette septième cité, au contraire, suppose une incertitude profonde sur la nature des attaches, leur solidité et leur répartition, puisqu'elle ne considère que des médiateurs dont chacun doit être traité selon sa loi propre.

On comprend qu'un tel résultat ait longtemps caché la cité perdue sous un épais camouflage de frondaisons... L'écologie politique ne peut apparaître qu'à la condition de réduire à sa juste place ceux qui l'ont jusqu'ici terrorisée. Or l'écologie fondamentaliste a longtemps joué le même rôle vis-à-vis de l'écologie politique que le Parti communiste envers le socialisme : une surenchère tellement bien justifiée qu'elle paralysait l'adversaire/allié qui se croyait toujours trop mou, trop compromis, trop « social-traitre ». Il n'y pourtant aucune surenchère, aucune gradation de virulence dans le courage ou la radicalité politique entre les différents mouvements, puisque l'écologie profonde n'a tout simplement pas sa place dans la cité de l'écologie — de même que, à l'inverse, n'y a pas sa place, la certitude tranquille des modernistes qui lâchaient jusqu'ici dans la nature extérieure des objets sans aucune autre fonction, sans aucun autre risque que ce qu'ils

36. Avantage important de cette Cité, elle peut absorber le darwinisme qui n'a rien à voir bien sûr avec le social-darwinisme, lequel sait au contraire beaucoup trop bien qui est fin et qui est moyen et sait aussi beaucoup trop facilement comment hiérarchiser les forts et les faibles, chose impossible lorsqu'on abandonne toute téléologie. Voir, Stephen-Jay Gould, *La vie est belle*, Le Seuil, Paris, (1991).

croyaient en savoir³⁷. On pourrait s'étonner que, pour définir la septième cité, il faille invoquer la pratique des mouvements écologiques et l'opposer à la justification de ses adeptes. On s'écarte ainsi de la méthode de Boltanski et Thévenot qui se servaient, avec adresse, du travail des théoriciens pour dégager les principes de justification mis en œuvre dans les manuels et les modes d'emploi. Ici, à l'inverse, nous avons d'excellents manuels, d'excellents modes d'emploi, mais le travail de justification politique effectué par les théoriciens nous égare et perd les militants comme les électeurs, incapables, après vingt ans de mouvement social, de donner un fondement à leurs programmes.

La raison de ce déficit me semble pourtant claire. Pour justifier la cité de l'écologie, il faut pouvoir parler de science et de politique de façon à suspendre deux fois leurs certitudes, d'une part sur les sujets, d'autre part sur les objets. Or toutes les autres cités appartiennent clairement à l'univers du discours politique. Elles sont toutes anthropocentriques³⁸. Seule la septième cité oblige à parler de science et à plonger l'humain dans ce qui le fait tel³⁹. Mais comme les adeptes des sciences répugnent à ce travail de justification qui les obligerait à jeter leur épistémologie aux orties ; et comme les partisans des sciences politiques trouvent qu'il faut connaître décidément trop de sciences et s'intéresser à trop de non-humains pour rendre compte de ces débats qui échappent tout à fait au cadre usuel de la vie publique, on ne trouve pas d'auteurs qui s'intéressent aux deux⁴⁰. Ainsi, au contraire des autres cités, nous n'avons pas les livres-maîtres pour dégager la justification des modes d'emploi, et, quand ils parlent, les grands auteurs nous embrouillent puisqu'ils basculent de la science à la politique sans pouvoir déconstruire efficacement les deux. Pour cette raison, la cité de

37. Témoin cette réflexion d'un technicien : « *Mon prédécesseur était très aménagiste... on faisait de la technique, on faisait passer l'eau, point à la ligne* » et il ajoute pour faire sentir la complication propre à une cité qui n'a plus que des médiateurs et ne peut plus se simplifier la vie en allant « tout droit » : « *maintenant on exagère dans l'autre sens on peut plus rien faire* ».

38. En fait, elles ont chacune modifié tour à tour la composition de l'humain, mais on ne s'en aperçoit que grâce à l'effet rétrospectif que la septième cité a sur les six autres (Laurent Thévenot, *com. pers.*).

39. D'où le rôle clef mais encore inaperçu de la sociologie des sciences et de la politique scientifique, voir à ce sujet Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, (1991).

40. L'éthique et le droit, en revanche, sont fort développés mais en laissant toujours intact la question des objets scientifiques. Même ceux qui, comme Stone (*op.cit.*), s'intéressent aux choses, laissent la production des faits et l'émergence des objets hors de leurs analyses. Seul Serres à sa manière avait tenté de faire le lien entre statut scientifique des objets et statut juridique des personnes : Michel Serres, *Le Contrat naturel*, Bourin, Paris, (1990).

l'écologie attend toujours son Rousseau, son Bossuet, son Augustin ou son Hobbes....Du point de vue de la septième cité, on peut dénoncer toutes les autres parce qu'elles se simplifient décidément trop la vie en s'entourant chacune d'un univers de simples moyens.

La cité des objets chevelus

Dans la nouvelle cité, tout est compliqué et chaque décision exige précautions et prudences. On ne peut jamais aller droit, aller vite. On ne peut jamais moderniser sans crainte et sans pudeur. Nous savons maintenant, par exemple, que s'il faut tout prendre en compte le long d'une rivière, on n'aboutira qu'à un système hiérarchisé qui donnera peut-être sur le papier l'impression d'une belle science avec de belles boucles de rétroaction mais qui ne moulinera pas de vie politique nouvelle. Pour obtenir une agitation politique, il faut ajouter de l'incertitude de sorte que les acteurs, qui savaient jusqu'ici ce que pouvait ou non supporter une rivière, se mettent à en douter suffisamment. Le mot doute n'est d'ailleurs pas adéquat, car il donne l'impression de scepticisme, alors qu'il s'agit plutôt d'une situation d'enquête, de recherche et d'expérimentation, bref, d'un apprentissage collectif sur les associations possibles entre choses et gens sans que ni les uns ni les autres puissent dorénavant servir de simples moyens aux autres. L'écologie politique, nous l'avons maintenant compris, ne se définit pas par la prise en compte de la nature, mais par la carrière différente que prennent, aujourd'hui, tous les objets. Un aménageur de la DDA, un irriguant, un pêcheur, un concessionnaire des eaux potables savaient, auparavant, les nécessités de l'eau. Ils pouvaient en assurer la forme, en assumer les limites, en ignorer les tenants et les aboutissants. La grande différence entre la situation actuelle et la précédente ne réside pas dans le fait que l'on ignorait auparavant la rivière pour s'en préoccuper aujourd'hui, mais dans le fait que l'on ne peut plus délimiter les tenants et les aboutissants de cet objet rivière. Sa carrière d'objet n'a plus la même forme si chaque ruisseau, chaque méandre, chaque source, chaque bosquet, doit servir à la fois de fin et de moyen pour ceux qui prétendent les aménager.

Au risque de faire un peu de philosophie, disons que les formes ontologiques de la rivière ont changé. Il n'y a plus, à la lettre, d'objets. Cette expression n'a rien à voir avec un sentimentalisme de la Terre-mère, avec

une fusion du pêcheur, du martin-pêcheur et du goujon. Elle désigne seulement le caractère incertain, échevelé des entités prises en compte par le plus petit contrat de rivière ou le plus petit schéma d'aménagement. Cette expression ne renvoie pas non plus à « l'inévitable complexité des milieux naturels et des interactions homme-environnement », car les relations nouvelles ne sont pas plus complexes que les anciennes (si elles l'étaient d'ailleurs aucune science, aucune gestion, aucune politique ne pourraient se faire à leur propos, comme l'a si bien montré Florian Charvolin⁴¹). Elle renvoie seulement à l'obligation de se préparer à prendre en compte d'autres acteurs qui peuvent survenir sans prévenir, ou disparaître comme par enchantement, et qui tous aspirent à participer au « royaume des fins » en mélangeant brusquement les rapports du local et du global. Pour suivre ces « objets chevelus », ces quasi-objets, il faut donc inventer des procédures nouvelles qui soient à même de gérer cette arrivée et ces départs, ces fins et ces moyens, procédures tout à fait différentes de celles qui, naguère, devaient gérer des objets.

En fait, si l'on voulait résumer les études de cas que nous avons effectuées, il faudrait dire que l'écologie n'a rien à voir avec la prise en compte de la nature, de ses intérêts et de ses buts propres, mais qu'elle est plutôt une autre façon de tout considérer. Écologiser une question, un objet, une donnée, ce n'est pas la remettre dans son contexte, lui créer un écosystème, c'est l'opposer, terme à terme, à une autre activité, poursuivie depuis trois siècles, et que l'on appelle, faute d'un meilleur terme, modernisation. On entend de plus en plus d'ailleurs dans les entretiens, sur le terrain, parler d'agriculture traditionnelle ou d'aménagement traditionnel. Le mot traditionnel, ici, veut dire moderne, moderne, « à l'ancienne »... En fait, cette expression confuse est très éclairante. Partout où l'on avait modernisé, il faut maintenant écologiser. Ce slogan reste évidemment ambigu et même faux, si l'on pense à l'écologie en tant que système total des relations, comme s'il s'agissait seulement de tout prendre en compte. Mais il devient profondément juste si l'on utilise le mot écologie en lui appliquant le principe de sélection défini plus haut et en le référant au principe de justification néo-kantien de la cité verte.

41. Florian Charvolin (1993). *L'invention de l'environnement en France (1960-1971). Les pratiques documentaires d'agrégation à l'origine du ministère de la Protection de la nature et de l'environnement*. Thèse de doctorat, Ecole nationale supérieure des mines de Paris, université de Grenoble.

Ecologiser veut dire créer les procédures permettant de suivre un faisceau de quasi-objets dont les liens de subordination demeurent incertains et qui obligent donc à une activité politique nouvelle adaptée à leur suivi. On comprend que cette opposition de la modernisation et de l'écologisation va beaucoup plus loin que la mise en place d'un principe de précaution ou de prudence. Ou plutôt, en définissant la cité de l'écologie, on parvient à sélectionner dans les arguments du principe de précaution ceux qui appartiennent à la nouvelle vie politique et ceux qui font partie de l'ancien répertoire de la prudence. En écologie il ne s'agit pas seulement de « faire gaffe » pour éviter de faire des gaffes. Il faut mettre en place d'autres procédures de recherche et d'expérimentation politico-scientifique⁴².

En contrastant modernisation et écologisation (il faudrait évidemment trouver un autre terme, à la fois plus élégant et plus mobilisateur !), on pourrait peut-être échapper aux deux destins contraires dont nous étions partis. L'écologie politique peut échapper à la banalisation comme à l'enflure. Non, elle n'a pas à tout prendre en compte et surtout pas la nature, et en tous cas pas la nature-pour-elle-même. Non, elle n'a pas à limiter ses desseins à l'existence d'un corps d'administrateurs chargé de l'environnement, comme d'autres sont chargés de la santé scolaire ou du suivi des installations classées. Il s'agit bien de tout considérer différemment, mais ce tout ne se subsume pas sous l'expression de Nature, et cette différence ne se réduit pas à l'importation de savoirs naturalistes dans les querelles humaines. En précisant, à partir de la cité verte et selon la méthode de Boltanski et Thévenot, le jeu croisé des dénonciations de toutes les autres cités et des compromis inévitables à passer avec elles, on parviendrait peut-être à sortir l'écologie politique de son marasme et à lui faire prendre cette place que la gauche, en état d'implosion, laisse ouverte depuis trop longtemps.

42. C'était l'argument développé dans Bruno Latour (1994), « Esquisse du parlement des choses », *Ecologie politique*, n°(10), p. 97-107.